



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour sa recherche de niveau international, l'excellence de sa formation et à l'avant-garde de la formation tout au long de la vie. Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) fusionnent le 1^{er} janvier 2018.

L'UFR DE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

- L'UFR de Géographie et aménagement est une Unité de formation et de recherche de l'Université de Lille localisée sur le campus cité scientifique.
- Elle accueille chaque année environ 600 étudiants de la licence au doctorat.
- Elle propose des formations dans les secteurs de la géographie, de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme.
- Les formations professionnelles en urbanisme et aménagement sont regroupées au sein de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL).
geographie.univ-lille1.fr

CONTACTS ET LOCALISATION

Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL) / UFR de Géographie et aménagement
Bâtiment SH3 - Bureau B116 - Avenue Paul Langevin - 59655 Villeneuve d'Ascq cedex

- **Responsable de la formation :**
 - Annette GROUX, Directrice de l'IAUL, responsable de la mention Urbanisme et aménagement et du parcours Ville et projets
annette.groux@univ-lille1.fr
 - Option Projet urbain : Marc DUMONT / marc.dumont@univ-lille1.fr
 - Option RESAD : Philippe MENERAULT / philippe.menerault@univ-lille1.fr
 - Option Politique et ingénierie foncières : Annette GROUX
- **Secrétaire pédagogique Master 1 :** Sandrine DEZODT
masterua1pedagogie@univ-lille1.fr - Tél : +33 (0)3 28 77 85 04
- **Secrétaire pédagogique Master 2 :** David HANNEDOUCHE
David.hannedouche@univ-lille1.fr - Tél : +33(0)3 28 77 85 03

CONDITIONS D'ACCÈS

L'admission en 1^{ère} année de master est subordonnée à l'examen de dossier du/de la candidat-e selon les modalités suivantes :

- **Capacité d'accueil**
 - 29 places

Mentions de licences conseillées

- Géographie et aménagement
- Géographie et aménagement parcours Aménagement, environnement, urbanisme
- Sociologie
- Économie et gestion
- Droit
- Science politique
- Génie civil parcours génie urbain
- Histoire
- Lettres
- Cursus en écoles d'ingénieur (génie urbain ou génie civil)
- Cursus en école d'architecture
- Cursus en école de paysage

Calendrier des candidatures

- du 27/04/2018 au 22/05/2018

Modalités de sélection

- Dossier de candidature, entretien

Modalités et critères de sélection

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure
- Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation exposant le projet professionnel
- Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage

Master 2 : Renseignez-vous sur les modalités d'accès, consultables en ligne sur le site de l'université

ACCOMPAGNEMENT

Service universitaire accompagnement information orientation (SUAIO)

- suaio.univ-lille1.fr
- Tél : +33 (0)3 20 05 87 49

Service scolarité

- **Bureau Licence, Unité validation d'études**
 - valid@univ-lille1.fr
 - Tél : + 33 (0)3 20 43 44 17
- **Unité inscriptions**
 - inscriptions@univ-lille1.fr
 - Tél : +33 (0)3 20 43 44 17
- **Bureau Master-Doctorat**
 - scol-cycle3@univ-lille1.fr
 - Tél : +33 (0)3 20 43 41 59

Service de Formation continue

- formation-continue.univ-lille1.fr
- sfc@univ-lille1.fr
- Tél : +33 (0)3 20 43 45 23

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle

- pass-pro.univ-lille1.fr
- pass-pro@univ-lille1.fr
- Tél : +33 (0)3 20 05 87 41

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux de masters proposés par l'UFR de Géographie et aménagement de Lille, consultez le catalogue des formations :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

MASTER

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

VILLE ET PROJETS - V&P

MASTER 1 - MASTER 2

Responsable de la rédaction : Dominique Derozier - Coordination : SUAIO - Maquette et réalisation : Service Communication - Crédits photos : IAUL / UFR de Géographie et aménagement - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en décembre 2017



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Urbanisme et aménagement porté par l'Institut d'aménagement et urbanisme de Lille (IAUL) vise à former des professionnels dans le domaine de la conception des espaces urbains, de l'environnement et de l'aménagement de l'espace. Issu de formations ancrées et reconnues dans le tissu régional et national depuis de nombreuses années, il a su s'adapter constamment aux attentes et aux exigences des milieux professionnels en les impliquant fortement.

Ce master s'est construit une image régionale et nationale de très forte professionnalisation, renforcée par son internationalisation (partenariats avec des universités européennes et extra-européennes). Son intégration dans les réseaux d'instituts d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle nationale et internationale (APERAU/AESOP/GPEAN)¹ permet une bonne adéquation de ses formations vis-à-vis des pratiques professionnelles en constante évolution, et une excellente lisibilité dans les milieux socio-économiques.

Le master est aujourd'hui une formation de référence nationale, grâce au travail permanent de l'équipe pédagogique qui veille à apporter de la cohérence : avec les objectifs professionnels du monde des collectivités et/ou de l'entreprise, sur les contenus pédagogiques délivrés, et la maîtrise des effectifs d'étudiants diplômés ; avec les thématiques actuelles de la recherche scientifique portée par le laboratoire TVES.

¹ APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme), AESOP (Association of European Schools of Planning), GPEAN (Global Planning Education Association Network)

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Le parcours **Ville et projets** présente un caractère pluridisciplinaire tant dans son recrutement que dans les enseignements. Des compétences universitaires et professionnelles diversifiées sont mobilisées, notamment en coopération avec les collectivités, administrations, associations, opérateurs publics et privés et bureaux d'études de la Région.

L'option **Projet urbain**, en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), forme aux compétences en programmation urbaine et en gestion de projet urbain sous quelque échelle que ce soit (grand territoire, quartier, métropole...). Les contextes de travail sont multiples (renouvellement urbain, gestion temporaires, espaces publics, ville productive, densité, ville durable, transfrontalier...). Commande publique, analyse urbaine, conception (urban design, composition...) en sont les principaux contenus structurants.

COMPÉTENCES VISÉES

- Produire des connaissances sur la ville et les territoires, et les rendre exploitables ;
- Comprendre, analyser et problématiser l'espace dans une perspective d'action collective ;
- Penser et concevoir des stratégies urbaines et des projets de territoires, prenant en compte les besoins en habitat, transports, économie, commerces, équipements, espaces de loisirs et de nature ; ainsi que les besoins fonciers induits...)
- Préparer aux métiers de la maîtrise d'ouvrage, qu'elle soit publique ou privée et de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Savoir construire une commande publique et une programmation urbaine prenant en compte les réalités territoriales, politiques, juridiques, techniques et financières ;
- Identifier et maîtriser la chaîne des acteurs publics et privés de l'aménagement urbain, de la prospective à la planification et de la stratégie à l'opérationnel ;
- Coopérer avec les différents acteurs afin de savoir construire une intervention territorialisée dans un contexte complexe et en mutation, tout en prenant en compte les enjeux propres aux différentes échelles spatio-temporelles.
- Développer une approche critique sur les politiques de transports et de mobilité en lien avec les politiques urbaines et foncières.
- Prendre en compte les contraintes foncières aux différentes échelles de projets dans des contextes urbains variés [disponibilités physiques, textes réglementaires (...), potentiels d'aménagement et de mutabilité, risques (sites et sols pollués, terrains inondables...)].

L'option **RESAD** fait l'objet de collaborations avec l'IFSTTAR et le CEREMA. Dans une démarche de projet, elle forme des professionnels capables d'analyser les évolutions de la mobilité urbaine, réaliser des plans et schémas de transport (PDU, SRADDET...), concevoir les espaces publics du transport (pôles d'échanges, TOD), évaluer/représenter les performances territoriales des réseaux, comprendre les contraintes des personnes à mobilité réduite et définir des schémas d'accessibilité.

L'option **Politique et ingénierie foncières** fait l'objet d'un partenariat avec l'Établissement public foncier Nord Pas-de-Calais ; elle vise à répondre aux problématiques foncières des collectivités locales ainsi que des acteurs privés de l'aménagement.

L'option est bâtie autour des problématiques correspondant à l'évolution actuelle des métiers de l'urbanisme et du foncier.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MASTER 1 - durée 10 mois - 60 ECTS

Semestre 1 - 30 ECTS

- Savoirs fondamentaux
- Conceptions de projets et outils de diagnostic
- Les outils de la planification
- Villes en transition
- Planification et jeux d'acteurs
- Langues étrangères et Mobile workshop (en lien avec l'Université de Rennes)

MASTER 2 - durée 14 mois - 60 ECTS

Semestre 3 - 30 ECTS

Tronc commun - 15 ECTS

- Maîtrise d'ouvrage, urbanisme opérationnel, droit de l'urbanisme
- Concevoir la ville durable
- Les activités économiques dans la fabrique de la ville

3 options - 15 ECTS

Option Projet urbain

- Stratégies territoriales et processus de production de la ville
- Acteurs, enjeux, conceptions et représentations d'un projet urbain
- Montage et management d'un projet urbain

Option RESAD (Réseaux, accessibilité, déplacements)

- Aménagement et politiques locales de transport
- Les systèmes de transports publics dans la ville
- Accessibilités urbaines

Option Politique et ingénierie foncières

- Observation, évaluation, stratégie foncières
- Marché foncier, économie et acteurs
- Programmation de l'action foncière

SEMESTRE 4

L'ATELIER DE PROJET

L'atelier de projet de master 2 réalisé entre octobre et avril est un travail en groupe de 4 à 6 étudiants choisis dans les différents parcours du master, à partir d'un sujet défini avec un organisme professionnel partenaire sur un thème d'actualité. Les étudiants mettent en pratique les connaissances acquises lors des cours complétées par des recherches d'exemples ou d'expériences sur d'autres sites en France ou à l'étranger, pour analyser une situation, définir des concepts, établir un diagnostic, dégager des enjeux, et formuler un projet ou des préconisations pouvant comporter éventuellement différents scénarii. Les groupes d'étudiants rédigent un rapport qu'ils soutiennent oralement devant un jury (enseignants et professionnels) et conçoivent des posters et un diaporama accompagnant leur travail. Si nécessaire, une aide en matière de SIG peut leur être apportée.

Semestre 2 - 30 ECTS

- Villes, mobilités, transports
- Stage professionnel de 13 semaines en entreprise, rédaction d'un mémoire associant les aspects théoriques et pratiques, soutenance orale
- Atelier collectif d'aménagement territorial et urbain

Semestre 4 - 30 ECTS

- Atelier de projet (en partenariat avec un organisme professionnel) et outils
- Stage professionnel et mémoire : 5 à 6 mois de stage, rédaction d'un mémoire intégrant une réflexion théorique et méthodologique, soutenance orale devant un jury universitaire et professionnel.

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les employeurs principaux sont les collectivités territoriales, agences d'urbanisme, aménageurs, bureaux d'études, associations, bailleurs sociaux, opérateurs de transport, promoteurs immobiliers ...

MÉTIERS

L'ensemble du parcours vise à donner une qualification d'aménageur-urbaniste :

- Chef de projets (projet urbain, politique de la ville, renouvellement urbain..)
- Chargé d'études, Ingénieur d'études (études urbaines, planification territoriale..)
- Chargé de missions (urbanisme, aménagement, planification, parcs d'activités, déplacements, mobilités, programmation foncière...)
- Chargé d'opérations (opérations d'aménagement, espaces publics, mobilité urbaine...)
- Responsable de service (urbanisme, habitat, déplacements, renouvellement urbain..)
- Directeur de l'Urbanisme, de l'aménagement, de la mobilité...

POUR SUIVRE VOS ÉTUDES

La vocation première du master Urbanisme et aménagement est l'insertion professionnelle néanmoins il est possible de poursuivre par un **doctorat**. Chaque année, quelques étudiants de la mention Urbanisme et aménagement s'inscrivent en thèse dans le laboratoire TVES-Lille (Territoires, villes, environnement et société) dans les disciplines **Aménagement de l'espace, urbanisme et géographie**.

Le Mastère spécialisé Créacity de Polytech'Lille permet aux titulaires du master UA d'allier la double compétence en **TNIC (Technologies numériques de l'information et de la communication)** et ingénierie urbaine.

Taux d'insertion des diplômés :

91 % (promotions 2011 à 2013 enquêtées 2 ans après l'obtention du diplôme)

Source : ODIF - Observatoire de la direction des formations ofip.univ-lille1.fr

